



2014

Téléphone : 02 54 49 10 37
Télécopie : 02.54.49.10.48Adresse du stage: **Réseau Fanchette**
11, route de Châteauroux
PRUNIERS -36120

Calendrier des événements

INTERVENTIONS EXTERIEURES (Base –assurée) n'est que l'annexe au programme

DATES /Heures	Associations /Intervenants	Thèmes
Vendredi 27 Juin L'ORIGINE	- Autisme et environnement (Film) LIEUX ET FONCTION SOCIALE	Levi -STRAUSS à FERDINAND DELIGNY
Samedi 28 Juin T. l. j LE CORPS	- EXPRESSION AU QUOTIDIEN Yves PERON & Brigitte LOIR - Formation de l'acteur	<i>Voyeur ou acteur, dans les situations déconcertantes, contenir, réguler, détourner Gérer son corps</i> Soir–Rural Zlk flock local
Dimanche 29 Juin DE LA PROJECTION	- LAVIGNE Patricia Les MARIONNETTES - PERSONIMAGE - Françoise NOURRY	<i>Appropriation et, moving de l'objet à soi..</i> L'atelier en échec.....
Lundi 30 Juin AM L'AUTISME Qu'en dire	- Docteur Doured SALEH Psychiatre HPJ–G. Vacola–Paris <i>Cyclo-tourisme, un sport mécanique...</i>	<i>L'observation de l'enfant autiste, stimulation et inhibition dans les psychoses, rôle des traitement et addiction médicamenteuse.</i> - L'auto-mutilation (M. Klein - Film)
Mardi 1 Juillet LE VIVRE AVEC	Loi cadre et réglementation - J'Is–RD - CRA -Claude SIGALA (Film)	La responsabilité <i>Les lieux de vie , la Prise de Risques</i>
Mercredi 2 Juillet L'INNOVATION	- Structure Sonore -Baschet Jacques JOST Musicothérapeute Asso J'Imaginerails -	Apport de la musicothérapie à l'autisme L'accès à la culture
Jeudi 3 Juillet LE RYTHME	Le jeu chez l'enfant, psychogénèse RD - Musiciens à l'Ecole Catherine PERRIER	Apprendre à jouer apprendre à vivre.... <i>Ethno-folk, pourquoi c'est qu'on danse ?</i>
Vendredi 4 Juillet	• Les besoins de l'enfant –J'Is–RD • Bilan du stage	<i>Retour des participants à 18h SNCF Paris</i>

Stage du 25 juin au 2 juillet est indispensable aux nouveaux animateurs et à ceux qui n'ont jamais fait ce stage, comme devient indispensable un contrat de fréquence de trois séjours/an, quelle qu'en soit la durée (AG 21/03/99)

Les inscriptions à deux sessions non consécutives cet été sont nécessaires pour mettre en application ce stage. Par contre, nous avons la certitude maintenant de son utilité- les autorités judiciaires s'attachent à ce que vous ayez fait ce stage - il devient donc incontournable pour votre tranquillité. Votre participation est réduite aux frais d'hébergement et de transport durant les six jours, **Soit une caution de 100€ = 2 jours sur la période validée** (reste 350€ à la charge des familles des enfants - d'où l'amortissement nécessaire pour elle, comme pour vous).

Le stage se déroule comme avec des enfants présents, mêmes conduites, même contrat.

Vous remettez un chèque de (100€) lors du stage (ordre J'Is), il vous est rendu en déduction de votre paye en fin de séjours. Les anciens animateurs qui ont déjà fait ce stage et qui sont susceptibles de prendre des responsabilités durant l'été (n+1) sont invités à devenir instructeurs de stage, ils sont rémunérés. Vous signez un Contrat d'Engagement Educatif « *l'autisme n'est pas un job, l'autisme est une cause* », il faut s'armer avant d'affronter ces séjours, c'est le but du stage.

ATTENTION A VOS HEURES DE SOMMEIL, CE STAGE EST TRÈS INTENSIF
TOUTES CES DISPOSITIONS RELÈVENT LA QUALITÉ DES SÉJOURS À VENIR